L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 30 SEPTEMBRE 1894. 68me Année.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 30 SEPTEMBRE 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc, qui se soldent au petit réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE DEMAIN, LUNDI.

Par Spear & Eccoffier, au No 52 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Dauphine—Un lot de cuir, un lot de comptoirs courants, un grand assortiment de seuliers, un comptoir, un lot de fermes, etc.

Par Danziger & Stern, au No 293 rue Magazine, près Calliope—Un lot de meubles de maison, un piano, etc.

Nécessité du Retour au Bercail.

Un journal d'outre-Canal faisait, hier, avec beaucoup de chaleur et encore plus de raison, un franc et loyal appel aux planteurs qui, dans un moment d'indignation, ont abandonné brusquement la cause de la Démocratie, et sont s'ils se jeter, tête baissée, dans le gouffre du républicanisme, sans trop songer aux conséquences qui peuvent en résulter pour eux et pour l'Etat. Comme il le fait remarquer avec beaucoup de justesse, nos séparatistes ont commis exactement la même erreur que les Démocrates de la Chambre, quand ceux-ci, pour faire pièce au "Sugar Trust" qui est leur bête noire, ont privé le Trésor public d'un revenu dont il ne peut se passer. La réflexion venue, ils ont compris qu'ils avaient fait fausse route et frappé juste à côté de l'objet qu'ils voulaient atteindre. Le "Trust" sort de la crise sain et sauf; il n'en continuera pas moins sa route, sans broncher. On n'est vraiment pas plus malavisé qu'ils ne l'ont été en cette circonstance. Ils s'en repentent, à l'heure qu'il est. Ils voient clairement la faute impardonnable qu'ils ont commise et ils ne demandent pas mieux que de la réparer.

Il y a un journal de Paris, fort compétent en pareille matière, le *Journal des Fabricants de Sucre*, qui leur prouve nettement que, dès aujourd'hui, la nécessité où se trouve l'Union de faire venir une grande partie de son sucre de l'étranger, lui coûte $150,000,000 par an et que, si elle poursuit la même politique cinq ou six ans seulement, il lui faudra, en 1900, débourser annuellement de $250,000,000 à $300,000,000. C'est une ruine pour un pays qui, rien que pour un seul objet de consommation, est obligé de se démunir, tous les ans, d'une grande partie de son or.

Les démocrates ne sont point des insensés; ils voient clairement le gouffre qu'ils ont creusé, sans le vouloir, sans les pas des consommateurs. Ils n'auront garde de toucher au droit de 40 pour cent, plus un huitième du droit différentiel. Hors de là, pas de salut pour l'industrie sucrière. Or, l'industrie sucrière perdue, c'est l'émigration annuelle de 150, 200 et même 300,000,000 de dollars, en or, s'il vous plaît.

Comment les planteurs séparatistes ne voient-ils pas l'énorme faute qu'ils ont commise? Que peuvent-ils espérer du parti républicain? La prime pour cette année? Mais les démocrates sont les premiers à la leur offrir. Ils n'ignorent pas que cette prime appartient de droit aux producteurs, et ils ne laisseront pas engager cette malheureuse affaire devant la justice qui leur donnerait nécessairement tort.

Il n'y a donc, à ce point de vue, pour nos planteurs, aucun profit à passer dans le camp républicain. Comptent-ils que leurs nouveaux alliés leur rendront la prime, s'ils obtiennent la victoire aux prochaines élections présidentielles? S'ils le pensent, ils se font une bien grossière illusion. Ne savent-ils pas que ça été la plus impopulaire de toutes les mesures que l'on ait jamais votées au Congrès? Ignorent-ils que le pays en aura été débarrassé pendant deux ans, quand leurs nouveaux amis reviendront au pouvoir, en supposant qu'ils y réussissent? Il faut avoir perdu le bon sens pour s'imaginer que les républicains seront assez maladroits pour se remettre une aussi vilaine affaire sur les bras.

Les républicains sont fins; ils ont de la mémoire, et tout le monde sait que l'on ne prend pas un renard deux fois au même piège.

Or, la prime abolie définitivement, sans espoir de se relever jamais, reste le *Free Sugar*, le sucre exempt de tout droit, qui est la doctrine des républicains, doctrine à laquelle ils tiennent d'autant plus qu'elle leur permet de se venger d'un Etat qu'ils détestent depuis longtemps.

Il y a donc là, de la part des Planteurs, une erreur inconcevable et impardonnable et nous ne sommes pas étonnés de voir un certain nombre d'entr'eux songer à rentrer au bercail. Le plus tôt sera le mieux, pour eux et pour nous tous.

L'AFFAIRE FORNARIS.

Merci, cent fois merci à M. Cucullu, pour la très honnête et très opportune démission qu'il vient d'envoyer au Maire de la Nouvelle-Orléans. Elle arrive juste à point, cette bienheureuse démission, pour nous égayer un peu, au milieu des tristesses du moment. Elle nous vaut une des plus jolies histoires de brocantage municipal que l'on puisse imaginer. En France, à Paris, un vaudevilliste en renom ne laisserait pas échapper une pareille occasion de faire une grande comédie à succès—trois cents représentations, trois cents recettes monstres pour le moins.

Mais, n'anticipons pas sur les événements et procédons avec ordre, car l'intrigue est passablement compliquée et l'affaire en vaut la peine. Ah! qu'il a raison le proverbe qui dit: qui a bu boire; qui a pécharqué pécharquera.

Il s'agit toujours de, la demande de construction d'un hangar adressée au Conseil de Ville par la Compagnie de Steamships française, dont MM. Fornaris sont les actifs et habiles agents.

Vous n'êtes pas sans avoir rencontré, parfois, dans vos pérégrinations à travers notre bonne ville, quelques-uns de ces colporteurs, vieux habits vieux galons, portant sur l'épaule un paquet de hardes, quelques bretelles dans une main, et une demi-douzaine de mouchoirs de poche, dans l'autre. Ils vous accostent et vous offrent un mouchoir—vingt-cinq sous: c'est pour rien. —Naturellement, vous refusez.—Naturellement aussi, ils insistent: Je vous le donne pour vingt sous, dit-il.—Vous secouez la tête et reprenez votre course. Ils courent après vous:—Quinze sous, Monsieur, prenez-le pour quinze sous; ma'a j'y perds.—Vous faites la sourde oreille:—C'est trop cher; d'ailleurs, je n'en ai pas besoin.—Dix sous alors.—Vous vous contentez de secouer la tête, et quand ils vous voient bien déterminé à leur résister, ils finissent par vous lâcher le mouchoir pour cinq sous.

C'est à peu près ainsi que les choses se passent à l'Hôtel de Ville.

—Vous voulez, y dit-on à MM. Fornaris, avoir un hangar pour abriter vos marchandises. C'est un avantage considérable, savez-vous. Cela vaut beaucoup d'argent. Mais nous sommes bons princes, pas ambitieux du tout. Nous ne vous demanderons que $2,000. C'est pour rien.

MM. Fornaris regimbent: oui, nous en profiterons; mais la ville en profitera plus que nous encore. Tous les grands ports s'estiment heureux de pouvoir faire de pareilles concessions aux compagnies de vapeurs; ici même, d'autres compagnies que la nôtre jouissent déjà de ce privilège. Pourquoi nous le refuserait-on, à nous qui faisons ici un commerce plus considérable?

—Ah! pardon. Il y a notre collègue Machin-Chose qui fait le trafic des prélarts. Cela va nuire à son petit commerce. Nous ne pouvons pourtant pas le ruiner. Tenez, pour vous prouver notre bonne volonté, nous ne vous prendrons que $1,000.—Jamais! se récrient les agents. D'ailleurs, un hangar ne nous dispense pas de l'emploi des prélarts. —Soit, d'en parlons plus. Voyez comme nous sommes raisonnables. Rien que $200 ... pas un sou de plus. Vous savez, il y a la gratte par ci, la gratte par là. Nous serons obligés d'y mettre du nôtre.—Non, non, font MM. Fornaris, pas un cent. —Alors, Messieurs, pour l'amour de Dieu! le silence au moins sur ce qui s'est passé. Vous savez le silence, c'est de l'or. A ce prix nous vous accorderons tout ce que voulez.—Va pour le silence, disent ces messieurs, qui attendent patiemment le vote de la concession demandée. Mais, moins heureux que le chaland qui, pour ses cinq sous, a pu se procurer tout au moins un mouchoir qui en vaut deux tout au plus, ils n'obtiennent absolument rien. Leur demande est refusée net. De là, le joli potin qui, depuis vendredi dernier, fait le régal de la communauté!

Quand donc en aurons nous fini avec toutes ces histoires scandaleuses?

L'Ecole de l'Union Française.

A l'exemple de tous nos établissements d'éducation, cette école, comme on sait, vient de rouvrir ses portes pour une nouvelle session. Le nombre de ses élèves est déjà fort encourageant. L'effectif en sera complété, comme d'habitude, par les rentrées d'octobre. Dès demain, lundi, les vides seront, sans doute, comblés par les jeunes retardataires qui, pour reprendre leurs études, avaient redouté les chaleurs excessives de septembre. Avec la température dont nous jouissons à l'heure qu'il est, les élèves n'ont plus d'excuse pour ne pas se remettre au travail, ni les parents pour ne pas les renvoyer à leurs classes,—à moins d'objections de quelque autre nature.

L'intérêt que nous portons à l'école de l'Union Française s'explique par les efforts qu'elle ne cesse de faire, depuis huitans, pour mettre à la portée de tout le monde l'étude du français, sans négliger, bien entendu, l'enseignement de la langue anglaise. Elle supprime ainsi,—dans la mesure des ses ressources et dans sa sphère d'opération,—le seul obstacle qui s'opposait à la conservation du langage maternel parmi nos familles d'origine française,—tout en offrant aux plus humbles une éducation morale de premier ordre, jointe des connaissances pratiques et même à des arts d'agrément qui ne sont d'ordinaire, le partage que des enfants à situation aisée.

Cette institution, si utile à bon nombre de nos familles, nous paraît d'autant plus digne d'encouragement, qu'on projette de perfectionner ses méthodes, de compléter son personnel enseignant, de faire d'elle, en un mot, une école modèle et comme une sorte de conservatoire de la langue française en Louisiane. Pour atteindre ce but, depuis longtemps poursuivi l'institution déjà possède un vaste et beau local. Le reste—c'est-à-dire, l'appui pécuniaire—lui viendra, sans doute, à son heure.

Nous croyons avoir lieu d'espérer qu'à cette école, qui nous semble appelée à rendre d'inappréciables services et dont l'avenir peut être brillant, si les sympathies, si les moyens d'action ne feront défaut, et qu'elle deviendra, pour notre colonie française, un sujet de légitime fierté.

Un externat nouveau—Nous signalons à l'attention des familles une annonce relative à l'ouverture d'une école nouvelle dans le quartier français, avenue de l'Esplanade, 99, école pour enfants et jeunes filles.

C'est demain qu'aura lieu cette ouverture et je nous est un plaisir d'en dire ici un mot, certaine que nous sommes qu'elle prendra vite rang parmi les premières de la ville.

Mlle L. Bouligny en sera la directrice, une des Créoles les mieux douées, possédant l'érudition, les aptitudes voulues pour faire marque dans le professorat.

Elle a été heureuse dans le choix des professeurs qui l'entoureront, car tous ont la plus haute compétence pour l'enseignement des cours qui leur sont échus.

Non seulement les enfants recevront-ils à cet externat une instruction complète, mais encore leur éducation sera l'objet de grands soins: c'est ainsi que M. Jules de Mlle Bouligny de faire marcher les deux de front, afin de fournir à la société des sujets aussi remarquables par le raffinement de leurs façons, que par l'ornement de leur esprit.

Classe de Solfège.—Septembre et octobre sont les mois où les maisons d'éducation, closes durant l'été, rouvrent leurs portes.

Ce n'est pas d'une de ces maisons qu'il sera question ici, mais d'une classe de solfège qui inaugure demain Mme Louis Arnauld, chasse comme il n'y en a aucune à la Nouvelle-Orléans et dont la vogue très prochaine n'est pas douteuse.

Mme Arnauld, on le sait, est une musicienne accomplie, possédant une voix délicieuse qu'elle dirige, qu'elle module avec un rare talent, fruit de longues et patientes études sous des professeurs de premier mérite. Professeur elle même, aujourd'hui, l'heureuse pensée lui est venue d'instituer un Cours de Solfège que pourront suivre élèves de tous âges, surtout les plus jeunes.

Le musique est un art difficile, et pour arriver à en être parfaitement maître, pour en vaincre toutes les difficultés, il est urgent que l'éducation élémentaire soit bonne, que les principes de la musique vocale ou instrumentale soient clairement, irréprochablement expliqués, et bien compris.

La patience, la bienveillance, la douceur que possède Mme Arnauld jointes à sa connaissance de l'art et à sa faculté de incidement exposer, démontrer ce qu'elle enseigne, feront d'elle un éminent professeur.

Nous sommes bien sûrs que ses cours seront suivis avec intérêt, et que plus d'un des enfants qui lui seront confiés, lui feront honneur un jour.

Son prix et les conditions sont des plus acceptables; s'en assurer en s'adressant à l'externat, avenue Esplanade, 99, où à sa demeure, même avenue 229.

La *Revue Hebdomadaire*, dont nous avons déjà parlé, contient de nombreux articles, romans, critiques, etc., signés Paul Bourget, Marcel Prévost, Gén'l Margueritte, François Coppée, Alph. Daudet et autres grands écrivains français.

L'agence de cette Revue pour les Etats-Unis et le Canada est M. L. Dormitzer, 126 W. 25th street, New York, à qui l'on peut s'adresser pour les abonnements.

GUILLAUME II MUSICIEN.

L'empereur Guillaume II continue à cultiver l'harmonie sous toutes ses formes.

Voici maintenant qu'on annonce qu'il vient d'écrire les paroles et la musique d'une cantate dans laquelle il célèbre la beauté et les vertus de la reine Margueritte d'Italie.

A la réception de cette œuvre dithyrambique, la souveraine est capable de retourner à l'auguste chantre le surnom de Victor-Emmanuel, son royal beau-père: "Re galantuomo!"

A la sortie de théâtre:

—Je n'approuve pas beaucoup cette manie de subdiviser les actes en un nombre indéfini de tableaux....

—Pourtant....

—Vous verrez qu'ils finiront par nous faire voir des pièces à *vingt scènes*.

—Oh! vous pouvez être tranquille, on vous arrêtera à *Cherubin*.

SUCRE A TOUS!

Monsieur l'Editeur,

Il faudrait, avouez-le, être sourd, bien sourd, sourd comme un pot, ainsi que l'on dit vulgairement, ou bien encore être enfermé dans une prison bien close et bien souterraine, sans air et sans écho, pour ne point entendre le bruit politique qui se fait autour de nous et qui commence à troubler bien des sens.

Mais ce qui rend le bruit plus étrange, plus intense et plus confus à cette heure de mouvement électoral en Louisiane, c'est qu'il n'est pas entièrement politique et qu'il s'y mêle une note sourde et nouvelle d'économie politique.

Au reste, ici comme ailleurs, à cette heure, fait-on simplement de la politique pure ou impure, et connaissez-vous une question à l'ordre du jour qui n'ait point son côté économique et social?

Quant aux politiciens, bien entendu, ils sont là pour l'exploiter. Métier oblige.

Mais ce qui rend le bruit plus singulier et qui donne au mouvement un caractère imprévu auquel ne s'attendaient pas les partis eux-mêmes, c'est la soudaine action des planteurs de la Louisiane, tout au moins d'un certain nombre de planteurs.

Ces planteurs, lésés dans leurs intérêts, peu généreusement traités par la législation récente, privés d'un *bounty* qui assurait l'abondance, insuffisamment protégés par un tarif qui pourrait être meilleur, mécontents et même irrités, ont tout simplement, selon l'expression de l'un d'entre eux, "franchi le Rubicon" que César lui-même hésitait à franchir, et se sont jetés dans les bras du parti républicain.

Beaucoup d'entre eux, il est vrai, entendent être nationalement-républicains, républicains à Washington, mais l'être moins en Louisiane, voire même très peu.

En cela, sauf respect à leur manière de voir, ne se trompent-ils pas, et leur illusion durera-t-elle longtemps?

Les Anglais, sans doute, appellent cela *half and half*; mais les Anglais, quand même, préfèrent le *porter* ou le *stout*. Et s'il est possible d'être indépendant, il est beaucoup moins facile, une fois engrené dans un parti, d'être républicain par le côté droit et démocrate par le côté gauche. La logique des partis et des doctrines ne vous accorde point cette latitude et veut que vous soyez l'un ou l'autre des pieds jusqu'à la tête, le cœur compris. Autrement, ne seriez-vous pas un *réniété*, pour ne pas dire un nihiliste? Etre républicain à Washington et démocrate à Bâton-Rouge, c'est être catholique en Louisiane et protestant ailleurs; La chose se peut-elle, et ne vaudrait-il pas mieux dire qu'on est indépendant?

Quant à la *protection*,—car tout cela, comme nous le disons plus haut, est une question d'économie politique, une question de protection ou de libre-échange,—oh les planteurs sucriers de la Louisiane peuvent-ils bien la trouver à cette heure, et s'ils la désirent, comme c'est leur droit, ne doivent-ils pas la désirer possible, raisonnable, n'attaquant pas les intérêts généraux, populaire autant que possible, c'est-à-dire juste et durable?

Car nous la désirons ainsi.

Les extrémistes ou outranciers, soit d'un côté ou soit de l'autre, nous semblent rarement être dans le vrai. Ils passionnent, ils irritent, ils ne donnent aucune solution acceptable. Nous oserions presque dire qu'ils ont un caractère révolutionnaire, ayant un caractère d'absolu qui est faux dans les choses humaines et dans les conditions de la société.

Mais si, en ce qui regarde la Louisiane et les Etats-Unis eux-mêmes, en tant que doctrine modérée, la protection est bonne et même nécessaire, et si le libre-échange radical et sans mesure nous semble une doctrine mauvaise et dangereuse, nous devons cependant déclarer, sans préoccupation de parti et de politique, que la prime—*bounty*—est une erreur, un privilège, une espèce de monopole illégitime, et qu'elle n'a vraiment ni un caractère démocratique ni un caractère républicain dans l'acception vraie de ces deux mots. Elle sera plus tôt à l'industrie sucrière qu'elle ne l'aura véritablement servie. Disons en plus que les partis en ont fait une pomme de discorde. Quant à supposer qu'elle puisse jamais être rétablie et que le parti républicain assumera la responsabilité de ce rétablissement, le peut-on sérieusement? Le planteur, en la réclamant pour l'année courante, est certainement dans son droit, et nous espérons bien qu'il l'obtiendra en justice et en équité; mais la prime, condamnée par le pays tout entier, est désormais une chose d'hier. Il n'est pas plus possible de la rétablir ici qu'il n'est possible d'y rétablir l'esclavage.

Prenons-en notre parti bravement.

Ce qui ne doit pas, bien entendu, nous empêcher d'obtenir pour l'industrie sucrière de la Louisiane une protection indirecte et sérieuse par le moyen d'un tarif pour le revenu, comme autrefois du reste, et sans que le peuple murmure.

Mais par quel parti?

Par les deux, si vous voulez, ou si vous pouvez.

Mais nous ne faisons point de politique, y croyant peu et craignant d'instinct tous les politiciens, même ceux qui disent comme nous. Les bons sont à naître.

Pois, est-ce bien la politique qui donnera la solution de ce problème économique, et devons-nous croire, même quand des orateurs très distingués nous l'affirment, que l'industrie sucrière est mortellement frappée en Louisiane? C'est faire là, pensons nous, peu de cas de la Louisiane et des Louisianais, et nous savons bien tous que la transformation n'est pas la mort, quand elle est le plus souvent un accroissement de vie et de vérité.

Voyons un peu:

Il était, en ce qui regarde l'industrie sucrière, plusieurs vérités à affirmer: mais la première de ces vérités, à coup sûr, après le travail servile disparu, après le travail salarié fondant de plus en plus à disparaître, était la *division du travail* ou la séparation de l'agriculture de la manufacture. La vérité d'un tel principe économique, ce nous semble, n'est plus à démontrer, et si nous étions obligé de la démontrer à cette heure, nous aimerions mieux nous taire. L'évidence n'est-elle pas une démonstration suffisante? Alors, que l'agriculture fasse son œuvre et que le manufacturier fasse la sienne. La charrue à l'un, l'usine à l'autre. Car l'on ne fait pas le sucre comme on fait le vin, et la fabrication du sucre est volontiers compliquée. Mais n'est-on pas, à cette heure, grâce à la science, grâce aux découvertes et grâce aux procédés nouveaux, dans l'usine bien outillée, puissante et presque parfaite, arrivé à extraire très rapidement et non très coûteusement toute la matière saccharine que la canne contient et à la transformer en un sucre très bon et très beau? Le temps des *moulins à bêtes*, comme l'on disait jadis, est passé. Le rôle de *l'usine centrale* est donc tout naturel, comme aussi nécessaire. Il s'impose. N'avait-il pas, il y a plus d'un quart de siècle, presque immédiatement après la guerre, été prévu et annoncé par le *Moniteur* de St-Jean-Baptiste et le *Louisianais* de St-Jacques, que l'on accusait presque de socialisme à cette époque, parce qu'ils aimaient peut-être mieux traiter les questions d'économie politique que les questions de politique pure ou impure? L'éminent rédacteur de *Moniteur*, Dumez, dort depuis longtemps dans le cimetière de St-Jean-Baptiste, et celui qui écrit ces lignes, non éminent sans doute mais sincère, dormira bientôt, dans le cimetière de St-Jacques, à côté de son *Louisianais* mort depuis assez longtemps,—mort pour avoir dit la vérité. Simple détail en passant.

Mais ces deux hommes ont fermement cru à la Louisiane, tout en croyant à sa transformation dans le progrès. C'était leur devoir, du reste. Et beaucoup d'autres ont cru et croient comme eux, La Louisiane de l'avenir, avec de l'intelligence, de la volonté, du courage, du cœur et du travail, est belle. Elle fera du sucre pour tous, même pour les politiciens qui sont plutôt des consommateurs que des producteurs. Nous sommes encore à chercher lequel d'entre eux a produit un baril de pommes de terre.

Ce n'est cependant pas la terre qui manque ici, et le sol sans pierre, d'alluvion, est certainement d'une fertilité et d'une fécondité merveilleuses en Louisiane. Il vous rend au centuple. Est-il tout défriché? Et si celui qui est défriché n'est pas toujours travaillé comme il convient; si la nécessité du moment, plus que la raison elle-même, vous force à délaisser l'agriculture de la manufacture, et si le propriétaire, trouvant qu'il en a trop à cultiver par ses mains, celles de sa famille et celles des employés, se désespère comme à une ruine inévitable, parce qu'il a perdu le bounty et que la protection lui semble insuffisante pour son produit, est-ce que le moyen de salut pour ceux-ci et de production pour tous et par tous est inconnu, introuvable et sans forme réelle? Ne connaissons-nous point un *modus operandi et laborandi* qui sera le salut et qui n'aura pas même le mérite d'être nouveau?

Il y a des Louisianais en Louisiane qui ne sont pas tous propriétaires et qui n'en va'ent pas moins pour cela. D'un autre côté, depuis combien de temps ne nous paris-t-on pas d'immigration et d'immigrants,—immigrants qui seront sérieux, qui viendront et qui resteront aussitôt qu'ils trouveront mieux que le salariat du pauvre, car ils pourront non pas prendre de leurs terres qui ne leur appartiennent pas, qui sont escrées et qui ne peuvent être légitimement conquises que par le travail, l'économie et l'achat, mais les affermer sérieusement, les cultiver avec intelligence et méthode, leur faire produire, comme culture variée, tout ce qu'elles peuvent produire, et en verser annuellement, selon bail et contrat, en argent ou en nature, d'après stipulation claire, correcte et légale, le prix de fermage au propriétaire légitime et connu, unique ou non, mais propriétaire sauvé, désormais tranquille, riche encore, étonné que la solution fût aussi naturelle et aussi simple?

Et croyez-vous que cela ne se fera pas?

Cela ne se fait-il point en Angleterre, en France, en Allemagne et même aux Etats-Unis? Est-ce donc nouveau, répétons-nous, et la production, très ordinaire avec le salariat, ne se double ou triple-t-elle point avec la ferme, le fermier, l'énergie, l'ambition, l'intelligence, la responsabilité morale du chef de famille et la culture variée—cette autre vérité que la Louisiane affirmera bientôt?

En vérité, nous ne voyons la Louisiane ni morte ni ruinée, et c'est bravement, avec intelligence et virilité, qu'elle traversera la nouvelle épreuve qu'on lui impose. Epreuve assurément moins redoutable que celles qu'elle a traversées et surmontées victorieusement dans les temps terribles que nous avons connus.

Et la transformation, disons-nous, sera éclatante et véritablement démocratique, c'est-à-dire pour le bien général et le bien du peuple.

J. GENTIL.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé, le 29 septembre 1894, à 11 heures et quart P. M. à l'âge de 55 ans, le sociétaire RIBET FRANÇOIS, natif de Chez-Boeuns, canton d'Aspech, département de la Haute Garonne, France. Les Membres de la Société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de septembre, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 30 septembre à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de l'Asile, rue Ste-Anne entre Dorgenois et Roman. Par ordre du président:

J. M. VERGNOLE.
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.
30 sept—1f

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée pour le repos de l'âme de feu Mme GRENIER, à l'église St Louis (cathédrale), rue de Chartres, en face de la place Jackson, le lundi 1er octobre 1894, à 6 heures du matin. Les amis et connaissances de la famille sont invités à y assister.
30 sept—1f

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.

—TELEPHONE 1010,—

TO-KALON
DEPOT DE VINS.
Ancien No 129, Nouveaux Nos 527 & 541
Rue Royale, coin Toulouse,
NOUVELLE-ORLEANS.

VINS ROUGES,
Vins Blancs, Sauternes et Riesling
TO-KAY.
Angelica, Muscatelle,
PORTO, SHERRY, CHABLIS,
Blackberry Brandy,
BRANDY
Le plus par venant du Raisin, etc.

Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.

Toute Marchandise achetée est délivrée sans frais à domicile.

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
24 sept—1an

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises,
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
4 mars—1 an.

Modes Parisiennes.
ROBES ET CONFECTIONS.
44 Bourbon et 932
Mme GODIN-M.
Fait savoir à sa clientèle ainsi qu'à toutes les dames qu'elle attendides modèles venant des premières maisons de Paris, et des garnitures pour robes et des confections tout ce qu'il y a de plus nouveau.
Mme Godin se a toujours disposée à faire tout en son pouvoir pour satisfaire les dames qui voudraient lui accorder leur patronage.
30sept—dim

A LOUER
Le beau et vaste magasin occupé par Lazarus Bros Co, L'm'd, No 181 rue du Canal, à côté du Grand Opéra, entre Dauphine et Bourgogne.
S'adresser au magasin. 30 sept—1f

A LOUER.
La belle et confortable résidence récemment occupée par M. Geo. Tognoni, coin Encampement et Grande Route St-Jean, faisant face à l'Avenue Esplanade; prix modéré; possession immédiate. S'adresser à S. Biasini, No 291 rue Dumaine, de 7 heures à 11 heures A. M., ou No 29 rue Royale, de 2 à 3 heures P. M. 27 sept—5f PP

A LOUER.
Le confortable maison, 99 rue du Quartier, convenable pour une famille; avant tous les agréments désirables. S'adresser à M. Elmore Dufour, 189 Gravier. 18 sept—☞

Les soussignés ont ce jour formé une association pour l'exercice de la loi, sous la raison sociale de AMACKER, MOORE & DUFOUR, bureaux au No 21 du Passage Commercial.
A. K. AMACKER,
GEO. W. MOORE,
WM. C. DUFOUR.
Nouvelle Orléans, 29 septembre 1894.
30 sept—ost 4 9

La maison de commerce de L. M. McDONNELL & FRERE, marchands de chaussures au No 612 de la rue Nord Claiborne, est ce jour dissoute par consentement mutuel. Les affaires conduites jusqu'à présent par ladite maison, seront continuées par M. J. N. McDONNELL seul, lequel assumera toutes les dettes et obligations de ladite maison L. M. McDONNELL & FRERE.
L. M. McDONNELL,
J. N. McDONNELL.
Me référant à l'avis ci-dessus, le prie et sollicite le bon vouloir de mes clients en faveur de mon successeur M. J. N. McDONNELL.
30 sept—1f L. M. McDONNELL.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues White et Lesseps.—Les actionnaires de cette Compagnie sont par le présent avertis que l'assemblée générale du 19 septembre 1894, ajournée sujette à l'appel du Président, sera bien et bien réunie ou indiqué le LUNDI, 1er octobre 1894 à une heure de l'après midi. Les actionnaires empêchés sont priés de se faire représenter.
L. N. PRITCHARD,
26 sept—26 29 30 —ost 1 Secrétaire.

Tapis de Bruxelles à 50 sous.
MOQUETTES A $1.
Tapis et Nattes
A prix très réduits,
Nous les Cousons et posons sans frais.
Stock nouveau.
Stores de Fenêtres,
de 50 sous et au-dessus.
RIDEAUX DE DENTELLE
De $1 et au-dessus.
Nos Tringles à Corniche pour rideaux à 25 sous sont complètes et admirables.
Carrés artistiques de $4, et plus.
Le plus bel assortiment de
WILTONS,
AXMINSTERS,
MOQUETTES,
VELOURS,
BRUXELLES,
Qui se soient jamais exhibés ici.
Venez et jugez par vous même.
A. Brousseau Fils
22 et 25 rue de Chartres.
30 sept—1f

INSTITUTIONS.

EXTERNAT
Pour enfants et jeunes filles.
MLLE L. BOULIGNY,
99 Avenue de l'Esplanade.
Ouverture des classes lundi 1er octobre.
30sept—7f

INSTITUT MATTHEY-PICARD
279 Avenue de l'Esplanade.
Pensionnat et Externat pour jeunes filles.
Recommence ses cours le 3 septembre 1894.
Classes d'Espagnol. 10août—2m, DMerV

F. Matthey, Président.
J. E. Morith, Vice-Président
Etat de situation arrêté au
—DE LA—
GERMANIA SAVINGS BANK,
Banque d'Epargnes Germania.
51 RUE DU CAMP,
A la clôture des affaires le 29 septembre 1894.

ACTIF.

Actions et Bons	$436,909 17
Billets hypothécaires	352,208 81
Prêts à échéances garantis par collatéraux	259,877 71
Prêts à demande garantis par collatéraux	852,418 56
Meubles et Installations	750 00
Dépenses courantes et taxes payées	7,134 00
Comptant	141,022 75
Total	$2,051,321 07

PASSIF.

Capital payé	$100,000 00
Profits indivis	192,048 52
Intérêts gagnés dans les derniers trois mois	17,320 29
Dû à 5723 déposants	1,741,900 25
Dividendes non payés	352 00
Total	$2,051,321 07

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct. G. AD. BLAFFER, Caissier.
Assermenté et souscrit pardevant moi, ce vingt-neuvième jour de septembre 1894.
FRED. ADOLPH, Notaire Public.
Correct—Attesté:
J. E. MERILH,
A. VIZARD,
19 sept—1f

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Charbon en chaland pour planteurs sucriers.
BUREAUX:
Nouveau No 323 rue Carondelet,
Ancien No 47, coin Union.
1er sept—6 m—Dim mar jeu

AVIS.
M. EUG. V. SULPICE a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il a transféré son nouvel établissement de Salon de Coiffure, au coin des rues Royale et Toulouse; qu'il a en outre annexé un bar-room au dit Salon de Coiffure et que ses liqueurs sont des meilleures qualités et les prix modérés.
2 sept—1m Dim

LA BOTTE ROUGE!
—A l'enseigne de la—
"BOTTE ROUGE",
Angle des rues Ursulines & Dauphine
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.
GEORGE WAGNER.
1er sept—3m Ven Dim Mer

Professeur de Français.
Madame LOUISA LAMOTTE (3 diplômes obtenus en France, à Paris, et 28 ans d'ancienneté) forcément retenue à la Nouvelle-Orléans, est autorisée, dégiverait trouver des leçons de français, et les donnerait, soit dans sa famille, 200, rue des Français, soit à domicile.
Ecrire à l'adresse indiquée. 22 sept—1m

Récouverture de Moreau.
J'annonce respectueusement à mes amis et au public en général, qu'après notre restauration annuelle, je recommence le Restaurant Moreau Lundi, le 1er Octobre. Je continuerai les affaires à l'avenir comme elles l'ont été dans le passé. Prix modéré, compatible avec tout ce que le marché peut offrir de mieux, service empressé et poli. Salle à manger publique et privée.
W. J. REGRES,
28 sept—7f Propriétaire.

Nouvelle-Orléans, 27 septembre 1894.
La mort de M. Jean Medina ne causera qu'une interruption dans nos affaires, et le nom de la maison restera le même. Remercions le public de son patronage passé et espérons qu'il nous le prendra, nous honorera respectueusement.
BARTHOLOMEW & CO.,
Marché Français.
28 sept—7f

C. LAZARD & CO, LDT.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin se ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

LES MERVEILLEUX
WEBER
EMERSON
ET AUTRES PIANOS
DE PREMIÈRE CLASSE.
Les meilleurs, moins chers et aux conditions les plus faciles.
JUNIUS HART,
1,001 ET 1,003 RUE DU CANAL.
1er sept—1an—dim mar jeu

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle $3,820,323
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai94—1an 39 RUE CARONDELET.

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.
BANQUE D'EPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
81 RUE ST-CHARLES 81
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEISS, Caissier.
16 sept—1an

AGENTS DE PLEYEL
L. GRUNEWALD CO.
La meilleure maison
D'orgues et de Pianos du Sud,
Pour le Bon Marché et la Confiance.
127 RUE CANAL.
Nouvelle-Orléans.
24 janv—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 68 rue Royale.
Capital payé $500,000 00
Actif, 1er janvier 1894 969,967 98
Surplus 1,848,018 73
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER, OCTAVE LABARRE.
18janv94—1an

COUPE de la CUVETTE EXTRA-SENSIBLE
Tous nos Instruments portant ma Signature Léon Bloch
THERMOMÈTRES
MÉDICAUX de Léon Bloch
NOUVEAU SYSTÈME
EXTRA-SENSIBLE
(BREVETÉ en France et à l'Étranger)
Présenté à l'Académie de Médecine de Paris par M. le Dr DUJARDIN-BEAUMETZ
Adopté par MM. les Drs POTAIN, PASTEUR, P